

ADAUQAR-CA-24-04-26

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'Association pour le développement des aînés et aînées à l'UQAR, tenue le 26 avril 2024 à 10 h 30 au 188, rue des Gouverneurs, Rimouski, local 203, et simultanément par vidéoconférence.

PRÉSENCES

Louise Bolduc, présidente et représentante de l'UQAR
Julie Boyer, trésorière
Chantal Chouinard, adjointe administrative
Michel Hébert, secrétaire
Pierre Laplante, administrateur et représentant de l'ARRUQAR
René Lavoie, administrateur
Gérard Mercure, administrateur

ABSENCE

Yves Galipeau, vice-président

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 10 h 30.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CA-24-04-26-001

Sur proposition dûment appuyée, l'ordre du jour est adopté avec la modification suivante :

- ajouts de 5.3 Informatique, 5.4 Équipement mobile pour visioconférence et 7.2.4 Conférence d'ouverture

- Adoption de l'ordre du jour
- Procès-verbal du 21 mars 2024
 - Adoption
 - Affaires en découlant
- Correspondance
- Affaires financières
 - États financiers au 29 février 2024
- Affaires administratives
 - Assemblée générale annuelle
 - Modifications aux règlements généraux

Procès-verbal de la réunion du vendredi 26 avril 2024
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

- 5.3. Informatique
- 5.4. Équipement mobile pour visioconférence
- 6. 35 ans de l'ADAUQAR
- 7. Comités des activités de formation (CAF)
 - 7.1. Programmation Hiver 2024 – Bilan
 - 7.1.1 Conférence Desjardins : Planification, protection et transfert de patrimoine
 - 7.2. Programmation Automne 2024
 - 7.2.1 Conférence sur la Chine
 - 7.2.2 Maison de la culture de Rivière-du-Loup
 - 7.2.3 Enregistrement des conférences
 - 7.2.4 Conférence d'ouverture de Jean-Claude Parenteau
- 8. Comité de promotion (CP)
 - 8.1. Facebook
- 9. Comité de financement (CF)
 - 9.1. Suivi des demandes en cours
- 10. Organismes partenaires
 - 10.1. AQDR
- 11. Divers
 - 11.1
- 12. Date et heure de la prochaine rencontre

2. PROCÈS-VERBAL DU 21 MARS 2024

2.1 Adoption

Résolution CA-24-04-26-002

Sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de la réunion du 21 mars 2024 est adopté.

2.2 Affaires en découlant

#	Suivis à faire	Resp.	Éch.	Actif depuis le...
1	UQAR – Comité de révision du Cadre de partenariat	Louise	En cours	2023-02-07 – point 4.5
2	UQAR - Bibliothèque, prêts à distance pour les membres	Louise	En cours	2022-02-02 – point 10.1
3	Plan d'action semestriel - Planification stratégique	Julie et Michel	À débiter	2024-03-21 - point 6.1
4	CP – Documentation générale sur l'ADAUQAR	CP	En cours	2023-09-06 – point 7.3

Procès-verbal de la réunion du vendredi 26 avril 2024
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

#	Suivis à faire	Resp.	Éch.	Actif depuis le...
5	Rapport d'activités 2023-2024	Michel et Pierre	En cours	2024-03-21 - point 6.3
6	CF - Rédaction d'une grille de visibilité Compléter le document	CF	En cours	2022-08-25 – point 13
7	Développement Côte-Nord	Louise	En cours	2023-03-30 – point 12.2
8	Développement La Matanie et La Matapédia	CP	En cours	2023-09-06 – point 7.4
9	Redirection automatique de certains courriels au CA et membres de CAF	Michel et Chantal	À débiter	2024-03-21 - point 6.6

3. CORRESPONDANCE

- 7 février 2024 : Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent - Formulaire pour le renouvellement annuel (valide du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025) (à signer par Louise Bolduc);
- 22 mars 2024 : Réponse positive à notre demande de soutien de la part du député de Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques, Maxime Blanchette-Joncas (200 \$ à recevoir sous certaines conditions);
- 25 mars 2024 : Information sur le Prix Hommages Aînés édition 2024 du gouvernement du Québec envoyée par la Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent. Information transmise aux membres du CAF de Rimouski;
- 3 avril 2024 : Réponse positive à notre demande de soutien de la part du député de Gaspé, Stéphane Sainte-Croix (500 \$);
- 3 avril 2024 : Réponse négative à notre demande de soutien de la part du député de Matane-Matapédia, Pascal Bérubé;
- 8 avril 2024 : Réponse négative à notre demande de soutien de la part de la députée d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia, Kristina Michaud.
- 12 avril 2024 : Invitation à participer à l'assemblée générale de la Caisse Desjardins de Rimouski, le lundi 22 avril 2024. L'ADAUQAR était représentée par Mario Bélanger du Comité des activités de formation de Rimouski, Gérard Mercure, administrateur, et Chantal Chouinard, adjointe administrative.
- 15 avril 2024 : Courriel de Nathalie Warren, une participante au cours Anglais 1 animé par Marie Andrée Parent, pour nous faire part de son appréciation du cours, mais également sa déception du fait que les horaires des activités de l'ADAUQAR tiennent très peu compte des besoins des gens de 50 ans et plus encore actifs sur le marché du travail. Ce commentaire fera l'objet des discussions lors de la Rencontre d'orientation des bénévoles désormais prévue à l'automne.

4. AFFAIRES FINANCIÈRES

4.1 États financiers au 29 février 2024

Julie Boyer dépose l'état des résultats au 29 février 2024. Les faits saillants sont :

- Revenus : 64 434 \$
 - Julie Boyer et Pierre Laplante ont effectué un exercice d'étalement des subventions et des commandites sur la présente année financière et la suivante. Ainsi certaines de ces contributions apparaissent comme des revenus alors que d'autres sont inscrites comme un avoir reporté au bilan.
- Dépenses : 59 394 \$
- Surplus ou déficit : 5 040 \$
 - Les dépenses étant généralement plus élevées que les revenus en mars, le prochain mois devrait se terminer par un déficit, mais peut-être moins élevé que prévu (7 792 \$).
- Bilan : L'actif à court terme est de 62 919 \$, le passif à court terme de 10 568 \$ et le total de l'avoir de 58 454 \$.

Par ailleurs, nous avons récemment reçu une facture de l'UQAR relative aux vignettes de stationnement depuis l'automne et les taxes ont été ajoutées sans préavis en sus du 10 \$ par vignette, alors que l'entente convenue l'an dernier et la facture de l'an dernier était de 10 \$ par vignette incluant les taxes. Louise Bolduc demande à Chantal Chouinard de lui transmettre ladite facture afin qu'elle communique avec les autorités compétentes.

De plus, Méliissa Mallet de la firme d'experts-comptables Mallette viendra bientôt au bureau pour effectuer certaines écritures de régularisation, réaliser les écritures de fermeture de l'année financière 2023-2024 et démontrer certaines facettes inexploitées du logiciel Acomba.

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

5.1 Assemblée générale annuelle

- *Date et lieu* : L'assemblée générale annuelle (AGA) aura lieu le mercredi 12 juin 2024 à 13 h 30 en comodal. Si nous reprenons la formule de l'an dernier, les membres se retrouveraient en présence à Rimouski et Rivière-du-Loup ainsi qu'à distance sur Zoom. Michel Hébert vérifiera auprès de Danièle Couture si les membres du CAF du KRTB veulent réitérer l'expérience de l'an dernier. Sinon, l'activité aura lieu à Rimouski et sur Zoom.
- *Rencontre sociale* : Normalement l'AGA est suivie d'une rencontre sociale avec un petit lunch. Nous déciderons si ce sera le cas cette année à la lumière du cocktail des 35 ans du 9 mai prochain.

5.2 *Modification aux règlements généraux*

À la suite d'un travail d'harmonisation de la mise en page des Règlements généraux rendu nécessaire par l'adoption de modifications à la réunion du conseil d'administration du 21 mars 2024, d'autres éléments doivent être modifiés et adoptés.

- *Articles 1.06 et 1.07 (corriger erreur de numérotation)*
- *Article 2 (nouveau siège social)*
- *Article 7.03 (redondances entre médias et d'information)*
- *Article 7.07 (début de l'article par une majuscule)*
- *Article 7.06 et 7.09 (harmonisation de la ponctuation)*
- *Article 11.09 (questionnement sur le libellé de l'ajout déjà voté)*
- *Annexe B (ajout des articles 19 à 22)*
- *Harmonisation des libellés des articles afin qu'ils débutent tous par un nom et non pas un nom ou parfois un article.*

Résolution CA-24-04-26-003

Sur proposition dûment appuyée, les modifications aux articles 1.06, 1.07, 2, 7.03, 7.06, 7.07, 7.09 et 11.09, l'ajout des articles 19 à 22 à l'annexe B et l'harmonisation des libellés des articles sont adoptés.

Comme prévu à l'article 13.01 *Procédure de modification*, dès leur approbation par le Conseil d'administration, les nouveaux règlements entrent en vigueur, mais ils doivent être ratifiés par l'Assemblée générale. Les modifications votées à la réunion du conseil d'administration du 21 mars 2024 et celles d'aujourd'hui seront donc présentées à la prochaine assemblée générale annuelle pour ratification.

5.3 *Informatique*

Michel Hébert a discuté avec Cathy Lantagne, coordonnatrice de l'informatique au Service des technologies de l'information (STI) de l'UQAR à propos de modifications importantes dans les modalités de fonctionnement des services informatisés, de l'octroi de licences de logiciels et du renouvellement de l'équipement informatique.

- *Suppression des comptes génériques* : le compte générique de l'ADAUQAR utilisé pour accéder aux différents services de l'UQAR (ex. : Zoom, Octopus - plateforme pour gérer les demandes de services, etc.) sera supprimé prochainement et sera remplacé par un compte personnel au nom de notre adjointe administrative.
- *Courriel ass_aines@uqar.ca* : l'ancien courriel demeurera actif tant et aussi longtemps qu'il sera utilisé par les autres services de l'UQAR. Par contre, notre adjointe administrative effectuera un ménage dans les autres courriels reçus à cette adresse (fournisseurs, infolettres, etc.).
- *Site Internet www.adauqar.uqar.ca* : présentement, toute personne qui utilise l'ancienne adresse de notre site Internet est automatiquement redirigée vers le

Procès-verbal de la réunion du vendredi 26 avril 2024
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

- nouveau après un délai de 5 à 10 secondes. Ce retard disparaîtra sous peu et les internautes n'y verront que du feu.
- *Octroi de licences de logiciels* : les règles du jeu imposées par Microsoft, Adobe, etc. aux institutions d'enseignement font en sorte que seuls ses employés dûment accrédités ont accès aux licences éducatives. Puisque notre adjointe administrative n'est pas une employée de l'UQAR, l'ADAUQAR doit payer elle-même ses achats ou abonnements annuels de licence comme MS Office. Cependant, cela constitue une occasion d'évaluer nos besoins en termes de logiciels et d'infonuagique.
 - *Renouvellement de l'équipement* : le STI est en processus de renouvellement d'une partie du parc informatique. L'ordinateur régulier de l'ADAUQAR (la tour) pourrait être échangé pour un ordinateur usagé, mais plus récent. Par contre, l'ordinateur portable nous avait été prêté pour faciliter le télétravail en raison de la pandémie. Le STI n'échangera pas les deux ordinateurs. Nous devons donc choisir un. Par contre..., il n'est pas certain que le STI réussisse à nous fournir un ordinateur portable usagé. Si ce dernier est priorisé, il faudra que l'ADAUQAR en achète un.

Après discussion, Michel Hébert confirmera à Cathy Lantagne notre désir d'obtenir un nouvel ordinateur de bureau usagé. Par contre, l'octroi de licences de logiciels fera partie des négociations dans le cadre de la révision du Cadre de partenariat entre l'ADAUQAR et l'UQAR.

5.4 Équipement mobile pour visioconférence

La préparation de la programmation de l'automne 2024 soulève la problématique des locaux dans la mesure où nous n'aurons pas de réponses du Guichet étudiant de l'UQAR, le service qui gère l'allocation des locaux, avant la fin août/début septembre puisque la priorité va aux besoins académiques. D'autres locaux sont bien équipés pour des activités en présence comme des bibliothèques municipales (ordinateur, canon projecteur, écran et lien Internet). Par contre, contrairement aux salles dans les établissements d'enseignement, il n'y a pas de caméra et de micro pour permettre le mode comodal.

Par ailleurs, l'entente de financement avec Desjardins, qui vient à échéance bientôt, prévoit justement l'achat d'un équipement mobile pour visioconférence.

L'automne dernier, Michel Hébert avait demandé à un ancien collègue technopédagogue du Cégep de Matane de proposer une liste des équipements à acheter.

Résolution CA-24-04-26-004

Sur proposition dûment appuyée, il est proposé d'actualiser l'évaluation du matériel à acheter et de mandater la trésorière, Julie Boyer, pour effectuer la transaction.

6. 35 ANS DE L'ADAUQAR

Louise Bolduc présente la version finale de la programmation des activités dans le cadre des 35 ans de l'ADAUQAR dans la semaine du 6 au 10 mai 2024 ainsi que la liste des tâches.

Une invitation particulière sera envoyée dès demain aux bénévoles, aux personnes ayant occupé la présidence, les représentants des organismes partenaires de personnes aînées, les membres de la députation qui nous ont offert un soutien et quelques dirigeants de l'UQAR.

À moins de changement, la présentation assistée par ordinateur devant être diffusée en boucle lors du cocktail ne verra peut-être pas le jour faute de temps de préparation des personnes concernées bien que cet outil de communication permettrait de placer les logos des partenaires financiers.

Louise Bolduc a récemment rencontré le recteur. Ce dernier a accepté que les discours durant le cocktail des 35 ans de l'ADAUQAR soient enregistrés pour diffusion sur notre site Internet. De plus, elle va rédiger quelques pistes à soumettre au recteur pour son propre discours et aimerait que quelques membres du conseil d'administration jettent un coup d'œil à son propre discours.

7. COMITÉS DES ACTIVITÉS DE FORMATION

7.1 Programmation Hiver 2024

Julie Boyer présente le sommaire des inscriptions aux activités de formation de cet hiver. Ce fut somme toute une très bonne session en termes de participation avec 274 inscriptions dont 75 dans les formations en *Langues*, 75 en *Culture et société* et 124 en *Informatique*. Il s'agit d'une augmentation de 9 % par rapport à l'automne 2023 et de 58 % par rapport à l'hiver 2023

Par ailleurs, le niveau de satisfaction des participants semble plutôt bon. Les membres du Comité de coordination des activités de formation prendront le temps d'analyser les réponses aux questionnaires d'évaluation lorsque tous les questionnaires seront envoyés puisqu'il en reste encore quelques-uns à transmettre aux participants des dernières formations débutant la semaine prochaine.

Quant aux conférences et aux visites, les statistiques comprennent également les visionnements de la séance d'information du 9 janvier dernier (41 visionnements) et de la conférence d'ouverture du 19 janvier dernier (82 visionnements). Il semble donc que la participation aux activités passées est plutôt bonne puisqu'elle excède déjà 500 personnes alors qu'il reste encore la visite d'AMT Moulage et les activités soulignant les 35 ans (conférence sur Toussaint Cartier, visite des Murmures de Mont-Joli, table ronde sur la culture régionale ainsi que le cocktail des 35 ans).

Procès-verbal de la réunion du vendredi 26 avril 2024
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

7.1.1 Conférence Desjardins : Planification, protection et transfert de patrimoine

La seconde conférence Desjardins prévue au protocole d'entente et intitulée *Planification, protection et transfert de patrimoine* qui devait avoir lieu le mercredi 5 juin 2024 et être animée par un membre du personnel de la Caisse Desjardins du Littoral gaspésien à Grande-Rivière, doit être reportée à l'automne en raison de la non-disponibilité de cette personne, même si l'entente de 2023-2024 sera échu.

7.2 Programmation Automne 2024

Les membres des trois comités d'activités de formation sont au travail. Julie Boyer présente l'avancement des travaux.

En ce qui concerne les formations au niveau des *langues*, tous les animateurs et animatrices sont de retour (allemand, anglais et espagnol) auxquels s'ajoute un nouvel animateur pour l'italien.

Les ateliers de 2 h offerts en *Informatique* par notre partenaire Formatio ont bien plu et seront de retour à l'automne avec les ateliers pour iPad/iPhone qui ont également plusieurs personnes cet hiver.

En *Culture et société* et *Loisirs*, il y en aurait une sur les Inuits, l'histoire du Canada par ses Premiers ministres, cueillette de champignons, premiers soins RCR, etc.

Il y a déjà une dizaine de conférences en préparation (ex. : Toscane, Allemagne, élections présidentielles américaines, etc.).

Gérard Mercure, en tant que participant à la formation *Introduction à la musique classique (écoute musicale)* cet hiver, souligne que le stationnement municipal payant a constitué un irritant important pour les personnes participantes.

René Lavoie se questionne sur l'existence formelle d'un lien entre l'ADAUQAR et l'UQAR afin de tirer profit de l'expertise des membres du corps enseignant. Ce sujet devrait faire partie des éléments de négociation en vue de réviser le Cadre de partenariat entre les deux organismes et faire l'objet de discussions lors de la Rencontre d'orientation des bénévoles.

7.2.1 Conférence sur la Chine

Mario Bélanger du CAF de Rimouski avait communiqué avec Jean-François Lépine plus tôt cet hiver pour l'inviter comme conférencier pendant la semaine d'activités soulignant nos 35 ans. L'emploi du temps de monsieur Lépine ne lui permettait de venir en mai, mais l'automne semble être une option intéressante dans la mesure où il pourrait venir participer comme auteur lors du Salon du livre de Rimouski. Mario Bélanger a pris

Procès-verbal de la réunion du vendredi 26 avril 2024
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

l'initiative d'écrire au Syndicat des professeurs et des professeures de l'Université du Québec à Rimouski (SPPUQAR) afin d'obtenir un soutien financier pour défrayer une partie des frais de déplacement de monsieur Lépine. Si la réponse du SPPUQAR s'avère positive, ce serait une conférence coorganisée par les deux organismes.

7.2.2 Maison de la culture de Rivière-du-Loup

Danièle Couture du CAF du KRTB a visité la Maison de la culture de Rivière-du-Loup située au-dessus de la bibliothèque municipale Françoise-Bédard. On y trouve un café. L'édifice a fait l'objet d'importants travaux de rénovation.

La salle peut être utilisée gratuitement et la responsable serait bien heureuse d'accueillir des activités de l'ADAUQAR.

La salle est bien équipée pour une activité en présentiel (ordinateur, canon projecteur et réseau sans fil) ou pour permettre à des gens réunis là de se joindre à d'autres personnes à l'occasion d'une conférence sur Zoom ou en comodal à partir d'une autre ville. Par contre, l'équipement mobile de diffusion pourrait être utilisé dans cette salle.

7.2.3 Enregistrement des conférences

Cet hiver, quelques conférences ont été enregistrées avec l'aimable autorisation de la conférencière ou du conférencier suite à la demande de certaines personnes préalablement inscrites, mais qui finalement n'étaient plus disponibles le jour de l'activité. Les liens pour visionner les enregistrements ont été envoyés à toutes les personnes inscrites (incluant les personnes absentes) le jour même ou le lendemain. De plus, les enregistrements s'effacent systématiquement de notre compte Zoom après 30 jours.

Les membres du Comité de coordination des activités de formation ont donc discuté de la possibilité d'enregistrer systématiquement les conférences, toujours avec l'autorisation préalable de la conférencière ou du conférencier, puis d'envoyer le lien uniquement aux personnes inscrites.

Il ne s'agit donc pas de commencer à offrir des conférences en différé et à gérer un nouveau type d'inscription, mais plutôt de rendre service aux membres de l'ADAUQAR. Cet ajout aux conférences ne sera pas publicisé de crainte que de plus en plus de membres s'inscrivent, mais ne se présentent pas en personne ou sur Zoom sachant qu'ils pourront la visionner plus tard.

Ce sujet pourrait également s'ajouter aux autres lors de la Rencontre d'orientation des bénévoles.

7.2.4 Conférence d'ouverture de Jean-Claude Parenteau

L'ADAUQAR a reçu une proposition de la part de Jean-Claude Parenteau, chargé de cours au campus de Lévis de l'UQAR, à propos d'une formation ou d'une conférence sur les jeunes Occidentaux dans les années 1970 qui portaient à la découverte du monde. Monsieur Parenteau a également publié un roman autobiographique sur le sujet dont a pris connaissance Mario Bélanger du CAF de Rimouski. Ce dernier a tellement apprécié l'œuvre qu'il suggère que ce soit le sujet de la conférence d'ouverture à l'automne prochain. Par contre, comme monsieur Parenteau habite en Beauce, il y aurait des coûts de déplacement à rembourser si la conférence se déroule en comodal à partir du campus de Rimouski de l'UQAR.

René Lavoie soulève le point d'une possible alternance du lieu où ont lieu les conférences d'ouverture. En effet, la réalité de l'UQAR a changé depuis la pandémie et il serait possible d'envisager la tenue de la conférence d'ouverture ailleurs qu'à Rimouski.

La décision revient aux membres du Comité de coordination des activités de formation et le sujet des frais de déplacement pourrait également être discuté à la Rencontre d'orientation des bénévoles.

8. COMITÉ DE PROMOTION

Michel Hébert relate la mésaventure vécue avec la publication Facebook relative à la visite du Chantier Naval Forillon à Gaspé qui a eu lieu le jeudi 18 avril dernier.

Dans un premier temps, l'information sur cette visite a été publiée sur Facebook le 3 avril puis modifiée peu de temps après pour préciser que les conférences et les visites d'avril à juin étaient désormais gratuites et ouvertes à toute personne de 50 ans et plus dans l'espoir que le nombre d'inscriptions augmente notamment pour les visites prévues en avril.

Dès cet instant, la publication a été partagée par plus d'une personne alors que d'habitude, très peu de personnes consultent notre page Facebook. À partir de là, plusieurs personnes ont manifesté leur intérêt directement sur la publication Facebook au lieu de s'inscrire via notre formulaire Google, à tel point qu'il y avait à un moment donné plus de 10 participants et 40 autres personnes intéressées.

Peu de temps après, la relationniste du Chantier Naval Forillon a averti la responsable des ressources humaines, notre hôte, de la situation. Cette dernière a communiqué avec Michel Hébert, d'autant plus que le bénévole responsable du CAF de GÎM était au Mexique. Elle a fait part de son mécontentement de ne pas avoir été avertie de la gratuité et de l'ouverture à tous, car elle s'attendait à une visite privée pour des membres de l'ADAUQAR. De plus, elle a souligné que sa crainte était que la population de Gaspé confonde cette visite de l'ADAUQAR avec l'activité « Portes ouvertes » régulièrement organisée à l'automne.

Procès-verbal de la réunion du vendredi 26 avril 2024
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

La situation a finalement été sous contrôle et la visite une réussite, mais cet imbroglio a nécessité plusieurs heures de la part de Michel Hébert pour réparer les pots cassés.

9. COMITÉ DE FINANCEMENT

9.1 *Suivi des demandes en cours*

Gouvernement du Canada - Programme Nouveaux horizons pour les aînés
Nous avons eu la confirmation que notre projet n'avait pas été retenu.

Députation régionale

Outre la réponse positive (1 000 \$) reçue de la part de Maité Blanchette Vézina, députée de Rimouski et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, avant la précédente rencontre du conseil d'administration, nous avons également reçu deux autres réponses positives :

- Soutien de 200 \$ de la part de Maxime Blanchette-Joncas, député de Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques à la Chambre des communes;
- Contribution de 500 \$ de la part de Stéphane Sainte-Croix, député de Gaspé à l'Assemblée nationale.

10. ORGANISMES PARTENAIRES

10.1. AQDR

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, section Rivière-du-Loup, Bas-St-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine (AQDR) a signé le protocole d'entente. La présidente doit donc apposer sa signature. L'AQDR devient donc notre 9^e partenaire.

Résolution CA-24-04-26-005

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'accepter l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, section Rivière-du-Loup, Bas-St-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine (AQDR) comme nouveau partenaire de personnes aînées. Leurs membres auront donc droit au même rabais sur les frais d'inscriptions aux activités de formation que ceux de l'ADAUQAR.

11. DIVERS

12.1 *Collectif Vieillir Ensemble Rimouski-Neigette*

Nicole Ouellet, professeure en Soins infirmiers à l'UQAR récemment retraitée et nouvelle membre du comité des activités de formation de Rimouski siègeait à la table de concertation *Collectif Vieillir Ensemble Rimouski-Neigette (CVERN)*. En prenant sa

Procès-verbal de la réunion du vendredi 26 avril 2024
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

retraite, elle a informé les autres membres de cette table qu'elle allait solliciter l'ADAUQAR pour occuper sa chaise.

Le Collectif réunit des représentants d'une quinzaine d'organismes communautaires et sociosanitaires dans la MRC. Il y a normalement deux rencontres par session au cours desquelles l'emphase est mise sur l'échange d'information entre les membres au bénéfice des personnes âgées de ce territoire.

Michel Hébert enverra le compte-rendu de la dernière rencontre du Collectif aux membres du conseil d'administration.

Résolution CA-24-03-21-006

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'accepter l'invitation du *Collectif Vieillir Ensemble Rimouski-Neigette* et de désigner la présidente Louise Bolduc pour y siéger.

12. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du CA aura lieu le vendredi 7 juin 2024, de 9 h 30 à 11 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 25.



Louise Bolduc, présidente



Michel Hébert, secrétaire